

Mieux se connaître, pour mieux se développer

Le comité
de développement
des communautés
de la MRC des Laurentides
Février 2010



À l'été 2008, le comité de développement des communautés de la MRC des Laurentides a mandaté une firme de recherche pour faire une étude portant sur le développement durable des communautés locales.

Grâce à la mobilisation de divers partenaires locaux et régionaux, dont la Table des maires de la MRC des Laurentides, cette équipe multidisciplinaire a pu consulter de multiples sources documentaires et réaliser plus de 70 entrevues avec des élus municipaux, des intervenants, des dirigeants d'organismes et d'entreprises, ainsi que des citoyens engagés et informés.

Voici un bref aperçu des résultats consignés dans le rapport final de recherche que nous vous invitons à consulter au : www.csss-sommets.com.



Comité de développement
des communautés
MRC DES LAURENTIDES

1. Une étude novatrice

L'objectif : identifier nos forces et les vecteurs de changement

Plusieurs efforts ont été déployés au cours des dernières années par de multiples acteurs pour renforcer le développement des communautés au sein de la MRC des Laurentides. Néanmoins, le moment semblait propice pour prendre du recul sur les actions et les résultats de ce développement et pour analyser plus en profondeur les forces des 20 municipalités de la MRC des Laurentides, ainsi que les dynamiques porteuses de changement.

Cet exercice s'inscrit dans l'approche du **développement durable** local qui vise à accroître le bien-être des communautés, en insistant sur l'importance de changer les façons de faire et à mobiliser les acteurs concernés de ces communautés.

Le développement durable est un processus d'amélioration continue de la qualité de vie impliquant un état d'esprit systémique et nécessitant souvent un changement de comportements visant à concilier les dimensions économiques, sociales et environnementales dans les politiques, les stratégies et les projets afin que les besoins et les aspirations des uns ne nuisent pas aux besoins et aspirations des autres ni aujourd'hui, ni demain.

Le comité de développement des communautés de la MRC des Laurentides regroupe une dizaine de personnes représentant des organisations provenant de plusieurs secteurs : la santé et les services sociaux, le communautaire, le municipal et l'économique. Ce comité, dont les membres sont issus d'un peu partout dans la MRC, bénéficie ainsi de l'implication de plus de 50 organismes du milieu.

La Coopérative de travail Niska qui a effectué cette présente recherche, a pour mission d'accompagner et d'orienter les collectivités locales et les organisations dans leur développement par l'entremise de services de recherche appliquée, de consultation et de formation et par l'appui à l'élaboration de divers outils de gestion.

Le cadre d'analyse

Pour représenter les leviers dont dispose une communauté pour se développer de façon durable, le concept de **capital stratégique** a été privilégié et a constitué le pivot analytique de l'étude. On peut le définir ainsi :

Le capital stratégique regroupe non seulement les atouts plus tangibles d'une municipalité mais aussi sa capacité à engendrer la participation citoyenne, à favoriser les interactions entre les acteurs, à initier et à réaliser des projets novateurs et à créer des liens solidaires au sein d'une communauté. Tous ces leviers contribuent à l'accroissement de la capacité locale d'agir dans le sens du développement durable.

Les résultats permettront aux municipalités de voir sous un nouveau jour leurs dynamiques internes. Ils fourniront également de nouveaux outils pour cibler les leviers prioritaires sur lesquels les municipalités pourraient miser pour améliorer le bien-être de leur communauté.

2. Des constats éclairants

Dans un premier temps, le rapport final de recherche présente, pour l'ensemble des municipalités de la MRC des Laurentides, des constats qui permettent aux divers acteurs locaux de voir différemment leurs dynamiques internes.

Voici les grandes lignes :

Une économie essentiellement résidentielle

D'entrée de jeu, on y souligne que la plupart des communautés de la MRC des Laurentides présentent des caractéristiques associées à une économie de type résidentielle. C'est-à-dire que nos communautés semblent créer leurs richesses principalement à partir des revenus qui sont gagnés à l'extérieur du territoire (touristes, villégiateurs et retraités). Certaines des problématiques reliées à ce type d'économie ont été observées dans notre MRC, telles que la hausse des valeurs foncières et des coûts de logement, l'accroissement des inégalités socio-économiques et l'effritement de la cohésion sociale.

Une évolution démographique variée

Au cours des 10 à 15 dernières années, près de la moitié des 20 communautés ont connu peu de transformations démographiques tandis que certaines ont vécu des changements majeurs. À titre d'exemple, l'arrivée de nouveaux résidents permanents et secondaires semble contribuer à l'amélioration du niveau de développement socio-économique des communautés de la MRC des Laurentides. Cependant, cette réalité impose également des défis au point de vue de l'intégration de ces populations au sein de nos communautés.

Une capacité d'innovation liée au potentiel d'intégration

Les communautés favorables à l'innovation semblent avoir plus de facilité à intégrer de nouvelles personnes, de nouvelles idées et de nouvelles valeurs, et vice-versa. C'est donc dire qu'une communauté qui souhaiterait accroître sa capacité de changement et de développement peut miser sur l'innovation et l'intégration.

Des services locaux liés aux types de résidents

Certaines municipalités de notre MRC qui vivent plutôt de villégiature sont dotées de quelques attraits spécifiques et offrent peu de services. En comparaison, d'autres municipalités disposent d'une offre de services très variée et d'une diversité de résidents (c'est-à-dire population permanente et villégiateurs). Ainsi, la présence de certains services locaux est liée à la variété des résidents qui s'installent dans une municipalité.

Une participation citoyenne possible

Dans l'ensemble, le niveau de participation et la capacité d'initiative de nos communautés ne dépendent pas du nombre de résidents permanents ni de la proportion de villégiateurs sur leur territoire. Ainsi, même dans certaines communautés de la MRC ayant de plus petites populations permanentes, on observe une grande implication des villégiateurs. Ceux-ci proposent des initiatives et réalisent des projets significatifs pour leur communauté.



Une vision intégrée de développement à construire

Peu de communautés affichent une vision de développement qui intègre à la fois la dimension vie et la dimension travail, c'est-à-dire une vision intégrée de développement qui favorise la création d'un bassin local d'emplois (travail) en même temps que la création d'un milieu de vie de qualité (vie). Deux facteurs semblent être à l'origine de ce phénomène :

- > D'une part, le nombre restreint de résidents semble affecter la capacité de certaines communautés à créer des emplois locaux significatifs et à construire un milieu de vie de qualité
- > D'autre part, la diversité des groupes sociaux cohabitant au sein d'une même communauté fait en sorte qu'il est parfois difficile de concilier les besoins et les intérêts des populations et ainsi générer une vision commune et intégrée de développement.

Cinq dynamiques globales de développement qui se dégagent

Enfin, dans l'ensemble, on observe cinq dynamiques globales de développement dans les municipalités de la MRC des Laurentides. Chacune des municipalités affiche au moins une de ces dynamiques ; dans le cas où elles en comportent plusieurs, une d'entre elles est généralement prédominante.

Même si les appellations suivantes réfèrent à des modèles très génériques qui nous permettent simplement de mieux saisir des réalités locales plus complexes, il est possible de regrouper les types de dynamiques qui animent les municipalités comme suit:

a) Chefs-lieux ou pôles de services

Quelques municipalités occupent une fonction centrale dans l'offre de biens et services aux communautés environnantes. De plus, elles disposent d'un bassin d'emplois important et hébergent une faible proportion de villégiateurs. On pourrait qualifier ces communautés de chefs-lieux ou pôles de services.

b) Havres de villégiature

Le quart des municipalités est quant à lui caractérisé par une forte proportion de villégiateurs. Ce groupe influence la vie sociale et économique de ces communautés. Les nouveaux projets y sont orientés vers la préservation du milieu que les villégiateurs cherchaient quand ils se sont établis plutôt que sur le développement proprement dit. On peut considérer ces municipalités comme des havres de villégiature.

c) Banlieues

Le tiers des municipalités vit ou a vécu d'importantes transformations liées à l'étalement des pôles urbains environnants (déplacements entre la résidence et le travail, renouvellement des services locaux, etc.) On y trouve une proportion relativement faible de villégiateurs qui tend même à diminuer au fil du temps. Dans ces cas, la municipalité est considérée davantage comme un milieu de vie que comme un milieu de travail. Ces municipalités s'apparentent à des banlieues.

d) Villages ruraux

Une municipalité sur cinq affiche une faible proportion de villégiateurs et porte le projet de créer ou de renforcer le milieu de vie, tout en disposant d'un territoire dont la vocation demeure en partie agricole et forestière. Ce sont en quelque sorte des villages ruraux.

e) Pôles industriels

Enfin, quelques municipalités portent un fort projet de travail. Celles-ci présentent une forte concentration d'activités économiques au sein d'une même industrie, que ce soit le tourisme ou la foresterie. Ce sont là des communautés que l'on pourrait qualifier de pôles industriels.

3. Des outils pour mieux se développer

Les municipalités de la MRC des Laurentides possèdent toutes un cadre de vie (environnement naturel et bâti) attrayant mais plusieurs partagent le défi d'intégrer et de soutenir les populations considérées comme étant plus vulnérables (sans diplôme secondaire, âgées de 75 ans et plus, séparées, divorcées, veuves ou monoparentales). Ainsi, les communautés devraient continuer de mettre en valeur leurs atouts locaux et accroître leur maîtrise sur ceux-ci afin de relever leurs défis propres. Voici quelques enjeux identifiés en ce qui a trait aux atouts locaux des municipalités :

Des atouts locaux à mettre en valeur

Les communautés doivent continuer à mettre en valeur leurs atouts locaux et à accroître leur maîtrise sur ceux-ci afin de relever leurs défis propres entre autres :

- > Assurer une disponibilité de logements/habitations abordables
- > Assurer l'équilibre dans l'offre de biens et services aux diverses « clientèles » (villégiateurs, travailleurs, retraités, jeunes familles, etc.)
- > Contre le décrochage scolaire
- > Assurer la protection de l'environnement

Soutenir l'attraction de nouvelles populations

La prédominance apparente d'une économie résidentielle dans le territoire de la MRC des Laurentides place les municipalités dans une certaine dynamique de « compétition » pour l'attraction des nouvelles populations (touristes, villégiateurs, retraités). Or, un des véritables enjeux de développement des communautés sera de soutenir l'attraction de ces nouvelles populations tout en favorisant de nouvelles approches à la création d'emplois vers d'autres secteurs économiques. À titre d'exemple, les municipalités gagneraient à développer des stratégies de support au travail autonome orientées vers des marchés extérieurs au territoire de la MRC des Laurentides.

Savoir miser sur son potentiel

Afin de réunir les conditions favorables à leur développement, les communautés ont avantage à miser sur leur potentiel propre tel que détaillé dans le rapport complet. Dans l'ensemble, les vingt communautés affichent une vie démocratique active et une participation significative des citoyens dans la création et le soutien d'initiatives locales. Toutefois, certaines particularités se dégagent. On observe par exemple des faiblesses dans le soutien à l'entrepreneuriat et dans la capacité de créer une cohésion sociale au sein de certaines communautés.

Deux défis attendent par ailleurs la plupart des municipalités quant à leur capacité d'intervenir sur leur développement: d'une part, elles ne doivent pas se contenter d'être à la remorque des promoteurs de développement résidentiel ; d'autre part, elles gagneraient à être davantage proactives que réactives face à l'arrivée de nouvelles populations.

On note donc quelques enjeux stratégiques reliés aux potentialités des communautés :

- > Renforcer et consolider l'engagement et le rôle que jouent les élus dans le développement de leur communauté
- > Favoriser la complémentarité et la cohésion à travers le développement d'initiatives intersectorielles au sein et entre les communautés
- > Renforcer et consolider les stratégies de communication au sein des communautés (information citoyenne).

Définir notre projet global de communauté

Finalement, les municipalités de la MRC des Laurentides gagneraient à mieux définir leur projet global de communauté. Cela implique la construction d'une représentation commune de leur territoire et de ses enjeux, le renforcement de leur espace vécu (ex : la revitalisation des noyaux villageois), le développement de l'identification à l'histoire de leur territoire et le développement de projets collectifs. À cet effet, il pourrait être pertinent pour chaque communauté de :

- > Reconnaître ses particularités en matière de développement
- > Se questionner sur ces choix de développement
- > Entamer ou poursuivre, collectivement, la réflexion sur leur avenir.

En conclusion

Nous croyons que la recherche réalisée est une ressource considérable pour tous ceux qui oeuvrent pour le mieux-être et le développement des communautés de la MRC des Laurentides. La diffusion des résultats, la mobilisation des acteurs autour de cette approche globale ainsi que l'alimentation de la réflexion stratégique, par et pour les communautés, s'inscrivent comme une suite logique à la démarche entreprise. En effet, au-delà des enjeux communs identifiés par la recherche, chaque communauté se doit de préciser ses propres enjeux spécifiques et entreprendre une planification stratégique à sa mesure.



Comité de développement
des communautés
MRC DES LAURENTIDES

www.csss-sommets.com
Le comité de
développement des
communautés de la MRC
des Laurentides
Février 2010

Renforcez votre potentiel de développement durable Le comité est là pour vous !

Le comité de développement des communautés de la MRC des Laurentides offre ses services comme organisme aviseur afin d'accompagner les acteurs de développement et les communautés de la MRC des Laurentides et de faciliter : l'appropriation des résultats de la recherche et du nouveau cadre d'analyse du développement des communautés, la réflexion et la planification stratégique, ainsi que la mise en oeuvre de plans d'actions adaptés aux milieux.



Une réalisation de:

en collaboration avec:

